...car il est extra pur puisqu'il ne contient aucun produit nuisible. Sa blancheur de neige vous le garantit.

Il dissout parfaitement toutes les impuretés et donne à la lingerie fine une telle fraîcheur qu'elle paraît ensuite aussi belle que neuve.

"LUX" lave les tissus de couleurs dont il ravive les nuances délicates, à condition qu'ils soient "bon teint", c'est-à-dire qu'ils puissent être trempés dans l'eau pure sans danger.

Exigez bien "LUX".

Réveil Agricole

La situation du marché de la viande

Les producteurs continuent à se plaindre de la mévente de leurs animaux de boucherie et des bas prix qui leur sont offerts. Comme pour le blé, la crise est due à des causes multiples : à la sous-consommation, à la surproduction et aussi à la concurrence étrangère. Celle-ci après s'être fait cruellement sentir en 1931 et au début de 1932, a pu être enrayée grâce à l'application de mesures de protection, visant d'une part l'entrée du bétail étranger, et relevant d'autre part, le taux des droits de douane.

Comme il fut souvent répété, les mesures de contingentement, les tarifs protecteurs, ne sont que des palliatifs temporaires et non de véritables remèdes. Les éleveurs doivent donc s'organiser pour réduire le plus possible leurs prix de revient, en modernisant leurs méthodes de production, par l'entretien d'animaux améliorés et l'utilisation d'aliments économiques. Comme complément, il y a lieu d'envisager la création de groupements de vente du bétail, pour assurer l'écoulement des produits aux meilleurs prix.

M. H. Rouy, secrétaire de l'Association générale des Producteurs de Viande étudie dans un rapport les divers aspects de ce problème ; nous rapportons ici les remèdes qu'il préconise, comme susceptibles d'amener un redressement de la situation du marché.

Du côté de la production, il y a lieu de soigner tout particulièrement la qualité des animaux présentés. Pour la raison qu'un animal de qualité trouve toujours preneur sur le marché et estp ayé au meilleur prix.

Au point de vue du poids des animaux, il convient d'accentuer la tendance qui s'affirme de plus en plus, de produire des animaux de poids moyen, ne dépassant pas, pour les bovins adultes 6 à 700 kilos, ceci en raison des difficultés d'écouler la viande au détail. Le boucher recherche de plus en plus, des sujets en excellent état, mais plutôt petits, représentant au maximum par unité, le débit hebdomadaire de son étal.

Par suite de la baisse des suifs, concurrencés par les huiles végétales, les animaux fin gras, sont maintenant presque aussi dépréciés que les sujets maigres.

En ce qui concerne les veaux, la chute des cours que l'on observe, chaque année en Juillet, pourrait être évitée si les éleveurs se préoccupaient de décaler les naissances, de trois semaines à un mois.

Quant aux moutons, dont les prix sont assez élevés, la qualité en est fort irrégulière ; il serait possible de l'améliorer par des croisements raisonnés. Il est regrettable que les producteurs continuent d'en délaisser l'élevage cependant beaucoup plus intéressant que celui des bovins. Il y a souvent, il est vrai des difficultés dans la plupart de nos régions : morcellement de la propriété et rareté des bergers.

CONTRE LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

La concurrence étrangère a été favorisée par la baisse générale du bétail dans tous les pays étrangers d'Europe, et d'outre-mer, et le besoin d'argent de la plupart de ces pays. Les mesures de contingentement, prises par les Pouvoirs Publics à la date du 30 septembre 1931, ont donné des résultats satisfaisants ; elles continuent à protéger notre élevage de façon indiscutable.

C'est ainsi qu'en 1932, les entrées de bétail et de viandes ont été inférieures de 40 à 75 %, sur celles de l'année précédente. En valeur, elles représentent une réduction du déficit de notre balance commerciale pour les viandes, de plus de 1 milliard de francs.

Quoique cela, la situation du marché reste tendue, tout au moins pour ce qui concerne le gros bétail, dont les cours sont toujours désastreux, puisqu'en dessous des prix de revient. La baisse atteint actuellement jusqu'à 60 % des prix pratiqués en 1931.

On constate une reprise de la demande sur le marché intérieur, elle est de l'ordre de 15 à 20 % dans quelques villes où une pression a été exercée sur les détaillants, mais ailleurs la baisse des prix de détail est peu marquée.

Comme il est démontré de façon indiscutable que notre production bovine est redevenue comme en 1910-1913 et en 1927-1929, supérieure aux besoins de la consommation nationale, il semble opportun d'envisager les moyens d'écouler les excédents, de façon à permettre une légère amélioration des cours.

Voici les mesures préconisées par M. Rouy :

1. Réduction au maximum, sinon suppression complète des entrées de viandes de bœuf, fraîches ou congelées, de l'étranger.

2. Approvisionnement du territoire de la Sarre en bovins français ; cette mesure aurait, en outre l'avantage d'enrayer le trafic des infiltrations frauduleuses de bétail étranger, de Sarre en France, qu'aucune mesure de contrôle n'a pu empêcher jusqu'alors.

Pour ce qui concerne la réduction des entrées de viandes fraîche et congelée, elle est justifiée, les cours actuels permettant d'alimenter l'armée en viande de bœuf française, dans les conditions les plus économiques.

LABOR.

LE CHAUFFEUR VOULAIT COUCHER CHEZ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

C'est une bien curieuse avanture que celle survenue, l'autre nuit, à un chauffeur de taxi parisien, nommé Abel Gironini, 31 ans, demeurant à Paris, 82, rue Pathay.

Ce chauffeur, qui avait passé une partie de la soirée de dimanche dans différents cafés de Rambouillet, ayant été mis à la porte par un des marchands de vins, avait déclaré : « Puisqu'on ne veut pas me louer une chambre pour la nuit, j'irai coucher chez le président de la République ».

Lundi matin, vers 5 h., M. Eveloy, gardien de nuit au château de Rambouillet, découvrit dans la cuisine de la résidence, le chauffeur de taxi. Surpris d'une telle visite, M. Eveloy téléphona aussitôt à la gendarmerie de Rambouillet et bientôt arriva sur les lieux le capitaine Bourgoin, commandant la section de Rambouillet, qui procéda à l'arrestation de ce singulier individu.

Gironini affirma avoir voulu faire une farce et avoir surtout désiré passer la nuit du 1er mai chez le président de la République.

Gironini a été mis à la disposition du Parquet de Rambouillet, et sera poursuivi pour violation de domicile.

TRENTE CROQUE-MORTS EN GOGUETTE FINIRENT LEUR JOURNÉE AU VIOLON

Un incident comique encore qu'un tantinet macabre devait terminer, dans « Saint-Denis-la-Rouge », l'après-midi du 1er mai.

Pour aller cueillir du muguet en forêt de Montmorency et célébrer aux champs la fête du travail, trente employés des pompes funèbres de la ville de Paris avaient frété un car automobile. Ils rentraient à Paris, vers 19 heures lorsque, en passant devant le commissariat de Saint-Denis-Sud, ils eurent l'idée — disons tout de suite qu'ils s'étaient, dans l'après-midi, livrés à de copieuses libations — de faire stopper leur véhicule et d'entonner en chœur « L'Internationale ».

Le commissaire de police, M. Tiha, ayant signifié aux facétieux croque-morts de cesser immédiatement leurs excentricités, ceux-ci, loin d'obtempérer, couvrirent le magistrat de quolibets et d'injures.

Le commissaire n'hésita pas. Quelques secondes plus tard, les trente porteurs de bières, encadrés par des agents, passaient des sièges de leur voiture dans les locaux du commissariat.

Et c'est au violon qu'ils terminèrent tristement leur joyeuse journée.

LA CURE DE PRINTEMPS idéale pour rajeunir l'organisme doit être faite à la Crème Yoghourt et aux excellents fromages frais Lactella. 102.

CONGRÈS NATIONAL DES AMPUTÉS DE GUERRE

Les Amputés de guerre qui désirent participer à la belle excursion qui aura lieu sur les champs de bataille de l'Artois, lundi 8 mai, et au déjeuner amical à Arras, sont priés de donner leur adhésion sans tarder, en envoyant au Groupe des Amputés du Nord et du Pas-de-Calais, 46, rue Léonard-Danel, à Lille, un mandat de 40 francs, pour ceux qui utiliseront l'autocar et assisteront au déjeuner, de 16 fr. si, participant au déjeuner, ils font l'excursion avec leur propre voiture.

Le départ aura lieu lundi 8 mai à 8 h. 45 du matin sur la Grand'Place de Lille.

ALUMYRE

PRODUIT NOUVEAU d'une efficacité remarquable
Contusions — Plaies — Panaris
Démangeaisons — Piqûres d'insectes
Furoncles — Urticaires — Angines

Laboratoire A. BERMAN
58, rue Miromesnil, PARIS
et toutes Pharmacies. Le Flacon 10 Fr

M. ROOSEVELT VIENDRA-T-IL A LONDRES ?

Dans les milieux officiels britanniques, on déclare n'avoir aucune connaissance d'une invitation de se rendre à Londres, qui aurait été adressée à M. Roosevelt, et n'être pas au courant de l'intention qu'aurait manifestée le président de faire ce déplacement.

Conseils aux aviculteurs

IL NE FAUT PAS CONFONDRE LE LAPIN NORMAND AVEC LE GÉANT DES FLANDRES

Nous avons déjà parlé du lapin Normand dans cette chronique et publié son standard. Nous croyons utile d'y revenir, afin d'éviter aux éleveurs de cette bonne race, une erreur regrettable que nous constatons journellement. M. Alfred Walet, éleveur spécialiste du Normand, a bien voulu nous communiquer des renseignements très intéressants à ce sujet.

Le lapin Normand, appelé improprement « Géant normand » est le lapin gris et non le diminutif du « Géant des Flandres ».

Il doit être exempt de tout sang « géant », qui augmenterait la taille et donnerait aux produits de nombreux défauts qu'il faut éviter.

Le « Normand » dans sa construction, doit être l'opposé du « Géant des Flandes » dont une partie du standard dit : Formes longues, tête forte, oreilles longues à bouts larges et ronds, pattes très fortes ; tandis que dans le « Normand » tout doit être bâti en cube, court et ramassé. Le « Normand » tel que je le conçois doit être le prototype du lapin de boucherie et quoique nous discutions au point de vue sportif, nous ne devons pas nous éloigner du type pratique.

Dans des essais comparatifs de croisés « Géants » et de « Normands », le coefficient de dépouille au déchet a accusé chez le premier 50 % et 25 % seulement dans le second.

L'animal doit être très court, le rein large, nous devons regagner en largeur ce que nous perdons dans la longueur ; indice d'une bête précoce, beaucoup de chair sur un squelette très léger ; la largeur d'épaule égale à la largeur du rable. La tête est courte, ronde chez le mâle, plus allongée chez la femelle, ce qui ne veut pas dire que la tête doit être longue ; petite en proportion du volume de la masse, surmontée de deux petites oreilles de 9 m. 10 de longueur maximum, de contexture très fine en opposition avec la longueur et l'épaisseur de celles du « Géant ». Le bout de l'oreille moins large que la partie médiane, se terminant un peu en pointe.

Les oreilles doivent être portées très droites en forme de V, les deux branches de ce V assez rapprochées à la base ; elles sont très mobiles.

L'œil est brun, à fleur de tête, très expressif, gros, bien ouverte, la tête éclairée par des yeux vifs, donne à l'animal l'aspect vigoureux, alerte et gai, du Garenne.

Le cou est gros et court, les épaules, et le rable courts et très larges. La queue collée au corps, les pattes courtes, nerveuses, pas osseuses ; une forte masse de viande sur un squelette réduit pour que nous fassions du « Normand », le « Nivernais » de la gent cuniculine. Le ventre peu développé, l'épaisseur de la peau doit être fine et quand l'animal est bien en chair, nous devons éprouver de la difficulté à le tenir par la peau derrière les oreilles pour le soulever. La peau doit être collée à la chair et non comme dans les croisés « Géants », qui ont une peau très épaisse, lâche, où l'on pourrait mettre deux lapins dans la même.

N'oublions pas que pour le «Normand», race par excellence productrice de chair, nous demandons un pourcentage très élevé de parties comestibles, pour une dépouille très restreinte.

Comme couleur, un ton au-dessous du pelage du Garenne, les dessous sont grisblanchâtres en attendant d'obtenir le gris sain. Le poil est court, fin et brillant.

Dans les concours il a l'air tout honteux de cohabiter avec toutes ces races aristocratiques, à la mode, d'un engouement éphémère peut-être ; mais les aidant à monter à la cage d'honneur. Lui n'en demande pas autant, si les hommes sont ingrats à son égard, la cuisinière le réhabilite ; car une concurrence de chair et de fumet, il ne l'admet pas... son sang est mêlé à celui du Garenne ; c'est un plébéien, un rustique, un enfant de la campagne, c'est un indigène qui s'est fait une réputation de qualités acquises, on ne l'a pas lancé, il confond son origine avec ses éleveurs, il est le fils de ses œuvres.

Quand son maître lui retire la vie par punition de s'écarter du standard, n'oubliez pas le derrière rôti bardé de lard, le tout arrosé d'un bon Bourgogne ; fermes les yeux, c'est le moment du recueillement, notre goût seul est en action. Vous verrez que la nature a bien fait les choses et que le liquide se marie heureusement au solide.

Paul DUBUS.

CONTRE toutes les maladies infectieuses, employer le CURAZOL, de E. MARTIN, à Feignies. (Voir plus loin aux annonces).

Rép. A. G. — Vous nous dites que votre cour est d'entretien difficile et onéreux. Employez du chlorate de soude dilué dans l'eau à la dose de 13 gr 5 par m2. L'herbe ne repoussera plus pendant 1 an au moins. La Sté Minorga, 23 bis rue de Balzac, Paris 8e, vous fournira rapidement le chlorate nécessaire.

1494.

Informations Avicoles

Deuxième Congrès national d'Aviculture pratique les 5 et 6 mai, à Avignon

Le Congrès, reprenant la formule de celui de Bordeaux, a pour but :

1° L'organisation de la défense de l'œuf frais et français ;

2° La défense de l'aviculteur.

Et comme corollaire : La défense du consommateur.

Il doit, pour cela :

1. Grouper toutes les revendications de toutes les sociétés et tous les syndicats de France dirigeant leurs efforts vers la défense de l'œuf frais, pour les présenter en bloc aux Pouvoirs publics avec autant de persévérance que de fermeté, afin d'obtenir une législation de l'œuf et donner ainsi satisfaction légitime, non seulement à des milliers d'éleveurs consciencieux vivant de l'aviculture mais aussi à des millions de consommateurs français.

2. Création de groupements régionaux en liaison permanente avec le Comité central.

3. Création d'une marque nationale.

4. Faciliter la visite des centres régionaux d'élevages avicoles, véritables types industriels, sources de revenus et d'économie nationale.

LE POSTE DE T. S. F. DE MOSCOU A BROUILLÉ LES ÉMISSIONS ALLEMANDES

L'audition du compte rendu radiodiffusé des cérémonies qui ont lieu lundi, à l'occasion de la fête du travail nationale, a été en partie troublée en Allemagne par les émissions du nouveau poste de radiophonie de Moscou.

Ce poste, le plus puissant du monde (50 km.), n'a cessé de fonctionner pendant que se déroulaient les cérémonies du 1er mai en Allemagne.

C'est ainsi, déclare une agence allemande, que le poste de Moscou a fait des émissions en langue allemande et s'est efforcé de troubler l'audition du discours prononcé par le chancelier Hitler, en reproduisant des musiques militaires russes et l'Internationale.

A Berlin, le service radiotéléphonique n'a été nullement trouble.

Les Eaux de Cologne aux Fleurs de BROCARD

n'ont rien de commun avec les Eaux de Cologne parfumées. Elles s'emploient indifféremment et avantageusement comme Eaux de Cologne très fines pour le bain, la toilette : comme extrait pour la fourrure, le linge, le mouchoir.

Demandez chez votre coiffeur les frictions en vogue aux « FLEURS POLONAISES » « ROYAL FLUSH », « BEN-HUR »

Pour faire plaisir à coup sûr, offrez un flacon de « FLEURS POLONAISES »

Votre attention délicate sera appréciée.

Agent Régional : J. CONVERT
21-23, Rue St-Jacques, LILLE

SANATORIUM DES CHEMINOTS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD

Les membres du Comité départemental du Nord du Sanatorium des Cheminots sont priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu au siège « Café Alphonse », 13, rue du Molinel, le samedi 6 mai 1933 à 19 h. 30.

LE CONGRÈS FÉDÉRAL DES PÊCHEURS A LA LIGNE DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS

Nous rappelons aux nombreuses sociétés de Pêche à la ligne du Nord et du Pas-de-Calais que le grand Congrès fédéral se tiendra dimanche prochain 7 mai à 10 h. 30 à Roubaix dans la salle des Adjudications de la Mairie.

Il sera présidé par M. Allotte, conservateur des Eaux et Forêts au Ministère de l'Agriculture, spécialement délégué par M. le Ministre. Le Congrès sera suivi d'un grand banquet amical (20 fr. par place pour les dames et 25 fr. pour les Messieurs.

Le trésorier de la Fédération rappelle aux sociétés que seules les sociétés à jour de leur cotisation ont droit aux récompenses et au tirage des primes en espèces dont le tirage aura lieu à la fin du Congrès. Pour tous les renseignements relatifs au banquet, s'adresser de suite à M. Bettebière, secrétaire général du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing, 26, rue de l'Avocat à Roubaix.

Nous rappelons en outre que le rendez-vous est Place de la Gare, à Roubaix à 10 heures d'où l'on se rendra à 10 h. 15 à l'Hôtel de Ville en corps et avec musique.

Les sociétés sont invitées à se faire représenter avec leur drapeau ou bannière et qu'une prime de dix fr. est réservée pour chaque société ayant son drapeau, bannière ou fanion.

Donc, toutes les sociétés fédérées tiendront à se rendre à Roubaix, dimanche prochain.

POUR CONSERVER vos CHEVEUX, ordonnez PÉTROLE QUININE SAINT-LO

PERSONNEL DU TRÉSOR

A été réintégrée et affectée au poste ci-après désigné : Mme Perles Valentine, dame employée du Trésor de 6e classe, à la perception de Condette (Pas-de-Calais).

Les agents dont les noms suivent, placés hors cadres pour l'accomplissement de leur service militaire, ont été réintégrés dans les cadres et affectés aux postes ci-après désignés :

En qualité de commis du Trésor 4e classe : MM. Lefebvre Eugène, à la perception de Fournes-en-Weppes (Nord) ; Brillion Florian, à la perception de Solesmes (Nord) ; Derol Raymond, à la perception de Dunkerque-banlieue (Nord) ; Taverne Louis, à la Recette des Finances de Béthune (Pas-de-Calais) ; Decoster Lucien, à la perception d'Haubourdin (Nord) ; Chevalier Jacques, à la perception de Camon (Somme) ; Roca Marcel, à la perception d'Haubourdin (N.)

Le blé dans l'alimentation du bétail

Dans une note précédente nous avons indiqué que le blé pouvait entrer partiellement dans la nourriture des divers animaux de la ferme. Il peut remplacer les céréales secondaires, telle que l'orge, le maïs et même aussi les tourteaux, tout au moins dans l'engraissement des bovins et des porcins.

Nous rappelons ici un extrait d'un compte rendu effectués il y a un peu plus de trente ans par M. E. PLUCHET, agriculteur, membre de l'Académie d'Agriculture.

« A la suite de l'abondante récolte de 1899, écrivait M. Pluchet, les cours du blé sont tombés au-dessous de 18 francs le quintal, j'ai cherché à en utiliser une certaine quantité pour remplacer le tourteau dans la ration de bœufs d'engrais.

« Je commençais par préparer un lot de 200 quintaux de blé de la façon suivante :

« Deux nettoyages énergiques au ventilateur américain enlevèrent de mon blé les grains les plus légers, dans la proportion de 18 % environ. J'obtins ainsi : 162 quintaux d'un très beau blé parfaitement propre et 37 quintaux de petit blé destiné à être cuit pour mes bœufs. Enfin, un quintal de déchets sans valeur.

Je pris 30 bœufs aussi semblables que possible comme âge, poids, etc., et les divisai en deux lots recevant l'un deux kilos de blé cuit, l'autre 2 kilos de tourteau de lin, en sus, d'une ration commune de 60 kilos de pulpe mêlée de menues pailles et de trèfle ensilé. La ration fut portée au bout de six semaines à 3 kilos de tourteau ou 3 kilos de blé cuit, et en dernier lieu à 4 kilos par tête.

« Le gain réalisé pour les deux lots fut semblable, il fut de 101 kilos par tête de bétail et pour 131 jours d'engraissement, soit 772 grammes par jour.

« Le blé cuit peut donc remplacer le tourteau dans l'engraissement des bœufs ; dans le cas rapporté ci-dessus, il y eut en raison du bas prix du blé, une économie de 18 francs par tête de bétail et en outre l'avantage dans une année de surproduction de blé de retirer du marché une quantité appréciable de blé en ne livrant à la minoterie que des grains de qualité supérieure.

DU BLÉ AU PAIN

La Société des Agriculteurs du Nord communique les fragments ci-dessous d'une lettre qu'elle reçoit d'un cultivateur de notre département :

« J'ai l'honneur de porter les faits suivants à votre connaissance. Interrogé par moi à la date de vendredi dernier, 14 avril, sur les répercussions que devait normalement amener l'absence de taxe officielle sur le prix de vente du pain au détail, mon boulanger m'a répondu qu'il ne fallait pas s'attendre à de grands changements dans les tarifs, car, le Syndicat de la Boulangerie du Nord *effectuait lui-même la taxe*. Donc, il ne reste pas d'espoir de voir baisser le pain et les boulangers de nos communes vont continuer à prélever sur le pain de leurs concitoyens le substantiel bénéfice de 100 francs à la balle de farine travaillée ?

« Est-ce dans ce but que Monsieur le préfet a renoncé à taxer le pain et n'est-il pas plus logique de penser que cette renonciation avait comme motif de laisser s'établir la juste concurrence entre boulangers. »

A la dernière taxation du pain à 1 fr. 65 le kilog. le blé était à 103 fr. Depuis, le blé est descendu à 90 fr. et le pain n'a baissé tardivement que de 0 fr. 05.

Soit : 13 fr. de baisse aux 100 kilogs de blé ; 5 fr. de baisse aux 100 kilogs de pain.

On comprend que dans ces conditions, un certain nombre de maires de communes rurales aient taxé le pain à 1 fr. 50 le kilog.

L'assemblée générale des Marchands de bestiaux du Nord de la France

Nous avons publié le compte rendu du banquet des marchands de bestiaux du Nord et du Pas-de-Calais, qui s'est tenu à Arras. Voici, marqué d'une croix, M. Angelo Massé, Directeur du Cabinet du Ministre du Commerce, ayant à sa gauche MM. Caillerez de Beaumetz, Président de la Section du Pas-de-Calais, et de Broqua, Directeur du Syndicat National ; à sa droite, MM. Lustrement (du Nord) ; De Diesbach, député, et H. Goubet, Président d'honneur de la Société Centrale d'Agriculture. (Ph. Mériaux, Arras)

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE DES AGRICULTEURS DU NORD

La prochaine assemblée de la Société des Agriculteurs du Nord aura lieu à Lille, dans les salons de l'Hôtel Maréchal, 303, rue Solférino, aujourd'hui 3 mai, à 10 h. 30.

A l'ordre du jour figure une conférence de M. Vezin, directeur des services agricoles du Nord, sur la *Culture de la pomme de terre, ses maladies, la sélection des plants*. Cette question est du plus haut intérêt dans une année où cette culture si importante pour la département du Nord est menacée par de très graves ennemis, comme la galle vérruqueuse et le Doryphore.

A la fin de la séance, sera présenté un film sur le Doryphore, édité tout récemment par le ministère de l'Agriculture.

Echos et Informations

EN FAVEUR DES VICTIMES DES CALAMITÉS AGRICOLES

Le décret du 7 avril 1933 fixe les modalités d'application de la Loi qui a institué la Caisse de Solidarité en faveur des victimes des calamités agricoles. Le pourcentage des allocations qui pourront être accordées en cas de sinistre, a été régié par un arrêté pris à la date du 13 avril par le Ministre de l'Agriculture.

A PROPOS DE LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES STOCKS DE BEURRE EN FRIGORIFIQUE

Pour remédier à la crise dont souffrent les producteurs, le Parlement sera appelé prochainement à examiner s'il n'y a pas lieu d'exiger des détenteurs, la déclaration obligatoire des stocks de beurre conservés en frigorifique.

On sait que les droits de douane sur les beurres ont été portés en février à 850 fr. aux 100 kilos, au tarif minimum, et à 1.700 fr. au tarif général. Au surplus, les importations sont contingentées.

LES IMPORTATIONS DE LÉGUMES EN PROVENANCE DE BELGIQUE

La Belgique nous a fourni en 1932 pour 56 millions de légumes frais, comprenant : asperges, 880.000 fr. ; choux-fleurs, 2.600.000 fr. ; chicorée Witloof, 49 millions de francs ; oignons et autres légumes, 3.500.000 fr.

LA CONSOMMATION DU SUCRE EN FRANCE

Pour les six premiers mois de la campagne, la consommation s'élève à 512.000 tonnes contre 440.800 tonnes il y a un an et 476.500 tonnes il y a deux ans. Ces chiffres sont encourageants, car par rapport à l'an dernier, le supplément pour les six premiers mois atteint 71.300 tonnes, soit 16,1 %.

LES ACHATS DE BLÉ DE L'INTENDANCE

L'Intendance Militaire a reçu des ordres pour constituer, par prélèvement sur les blés admis au marché réglementé de Paris, entrepôts réels de Paris et Magasins Régionaux, admis par la Chambre Syndicale, un stock de précaution de 150.000 quintaux de blé.

CONGRÈS NATIONAL DE LA POMME DE TERRE

Les 5, 6, et 7 mai, aura lieu à Lyon, le deuxième Congrès National de la Pomme de terre, organisé par la Fédération Nationale des Marchands Grainiers et Produits du sol.

Trois Commissions étudieront les questions à l'ordre du jour : concurrence illicite, transports, douanes et contingentement, semences nationales et étrangères, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pujol, 37, boulevard Jules Favre, à Lyon.

La Foire Commerciale agricole de Bailleul

Fondée il y a quelques années, en coïncidence avec le concours agricole du premier mardi du mois de mai, la Foire commerciale Agricole connut aussitôt un vif succès qui s'affirma par la suite.

La Foire Commerciale Agricole de 1933 s'est ouverte dimanche par un temps magnifique. Une cinquantaine de firmes ont exposé leurs produits, soit dans des stands couverts, soit sous des tentes, soit encore en plein air. On y trouve de tout : appareils ménagers, cuisinières, fourneaux divers, lessiveuses, séchoirs, appareils électriques de chauffage et d'éclairage ; graines, engrais, clôtures ; machines agricoles diverses ; autos de tourisme et de livraison, camionnettes, etc...

Les membres du jury après leur inspection

Un jury, composé de personnalités compétentes et des membres du bureau de la Société d'Agriculture, passa dimanche matin à 9 h. 30. Il était constitué par MM. Vandervynckt et Journet, ingénieurs du Génie Rural : Herreman, président de la Société d'Agriculture ; J. Hié, J. Verbaere, vice-présidents ; A. Degrendel, secrétaire ; M. Lebleu, trésorier ; M. Decherf, G. Vanrenterghem, E. Podvin, J. Verbaere, E. Notteau.

LE PALMARÈS

HORS CONCOURS. — Société Artésienne, force et lumière, Hors Concours avec félicitations du jury ; Maison Florimond Desprez, semences, à Cappelle, idem ; Comptoir Français de l'Azote, à Lille, idem ; Etablissements Kuhlmann, à La Madeleine, idem ; M. Seigneur, Provende-Saint-Gabriel, idem ; Aliments Rémy Leclercq, à Lille, idem ; Tourteaux Ignace Gadenne, à La Chapelle d'Armentières, idem.

MACHINES AGRICOLES. — MM. Labelette-Décue, à Bailleul ; Jules Delassus, à Lillers ; Yve Cousin et ses Fils, à Nieppe ; A. Herreman, à Le Doulieu ; Henri Duthoit, à Leers-Lille, mention spéciale pour sa machine à planter les pommes de terre) ; Méhon, à Bac-Saint-Meur ; Dersevé, à Méteren (mention spéciale pour sa houe à cheval ; Jules Jardez, constructeur, à Croix (mention spéciale pour sa meule à aiguiser les lames de faucheuses et moissonneuses) ; Albert Vandenavelle, à Le Doulieu, machines agricoles et électricité ; Wabryck Frères, à Saint-Omer, carrosseries diverses ; Albrecht, électricien, à Bailleul, moteurs électriques à vitesses variables sur brouettes ; Louis Vincent, moteurs électriques ; Decherf et Mersy, électricité générale, matériel agricole, à La Gorgue ; Etablissements Bécel, à Lille, machines à laver, électricité ; Speed, à Calais, machines à laver et essoreuses.

DIVERS. — MM. Georges Baillieul, à Bailleul, articles agricoles ; Brion, à Bailleul, appareils ménagers, quincaillerie ; Delmotte, à Bailleul, idem ; Boutelle, constructeur, à Bailleul, cuisinières et calorifères ; Annoot-Christiaen, à Bailleul, idem ; Varneys, à Hazebrouck, soubassements et cheminées en fibro-ciment ; Singer, à Hazebrouck, machines à coudre.

AUTOS. — Société Danjou et Tatem, à Bailleul, tracteurs agricoles, autos ; Garage Choris, à Bailleul, autos diverses ; Carom-Thibaut, à Hazebrouck, idem ;

La Maison d'Horticulture Duponcheau, de Bailleul, a obtenu une mention spéciale et des félicitations pour ses plantes ornementales.

Tous ces lauréats recevront ultérieurement des médailles et des diplômes, selon leurs mérites respectifs.

La Foire Agricole a été très visitée dans la journée de dimanche. On a noté près de 2.000 entrées.

LE JARDINAGE PRATIQUE

LES TRAVAUX EN MAI

Potager. — Les semis et plantations se font en plein air. Semez en pépinière : bettes, brocolis, carottes, céleri, raves, chicorée frisée, chicorée sauvage (pour barbe de capucin et endive), choux de Bruxelles, choux-fleurs demi-durs, choux-navets, choux pommés d'hiver, choux raves, cornichons, laitue batavia, oseille, scarolle. En place : haricots, navets, panais, pois, radis. Mettez en place : aubergines, courges, melons et tomates dès que les gelées ne sont plus à craindre. Plantez de l'ail (pour obtenir de l'ail rond fin juillet). Repiquez céleris, poireaux, etc. Liez les salades bonnes à cueillir, pincez fèves, pois et tomates ; rames haricots et pois. Arrosez copieusement ; binez et sarclez. Récoltez : artichauts (sur les vieux pieds), asperges, carottes (de châssis), cerfeuil, chicorée, choux et choux-fleurs hâtifs, épinards, fèves, laitues et navets (de châssis), poireaux, pois (semés le 25 novembre), pommes de terre (de châssis), radis, etc...

Fruitier. — Enlevez abris et auvents. Binez le sol. Eclaircissez poires, pommes, abricots, pour les obtenir plus beaux. Continuez à ébourgeonner les pêchers ; pincez les autres arbres ; palissez en vert les branches à guider. Pratiquez les dernières greffes. Enlevez les filets des fraisiers. Détruisez les insectes nuisibles. Ramassez et enlevez, puis brûlez les poires calebassées (cecidomye noire), les feuilles cloquées des pêchers. Traitez les arbres à la bouillie bordelaise. Récoltez fraises hâtives.

Jardin d'agrément. — Mettez en place sur les pelouses, les plantes à feuillage très développé : aralia, cyperus, gynérie, phormium, rhubarbe, ricin, Wigandia, yucca. Binez, désherbez. Arrosez les pelouses et tondez-les tous les quinze jours. Enlevez les plantes formant la garniture de printemps des corbeilles ; jetez les plantes annuelles ; replantez les espèces vivaces dans le potager pour l'année suivante. Mettez les engrais et labourez les corbeilles pour y planter la garniture d'été : balsamines, bégonias, calcéolaires, coréopsis, fuschias, géraniums, héliotropes, sauges, zinnias, etc. Faites les derniers semis de plantes nouvelles pour l'arrière-saison : acroclinums, argémones, basilics, énithères, godétias, immortelles à bractées, lobélias, matopes, némophiles, pétunias, phlox de Drummond, pourpier à grande fleur, salpiglossis, tabacs, verveines. Semez en pépinière les plantes bisannuelles et vivaces pour en obtenir la floraison l'année suivante : acanthes, aconits, ancolies, asters, calcéolaires linéuses, campanules diverses.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
Consultez le GUIDE MASSON
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge